

Communiqué de presse

Luxembourg, le 2 janvier 2025

Entrevue ACEL - déi Lénk au sujet de la réforme annoncée des pensions

Protéger les générations futures par un système de pension durable et juste.

Des délégations de l'ACEL et de déi Lénk se sont rencontrées récemment pour un échange de vues sur la question de la réforme annoncée du régime de pension.

Les deux délégations ont constaté en convergence de vues que face au changement démographique, il est important de préserver un système de pension durable et juste et d'éviter que les nouvelles générations ne soient lésées.

Les représentants de l'ACEL ont mis l'accent sur la nécessité de continuer à prendre en compte les années d'études et de formation et cela de manière flexible au fil de l'âge. Cette revendication est appuyée par déi Lénk.

Les représentants de déi Lénk ont évoqué le caractère tout relatif des prévisions à long terme de l'IGSS. Ils ont souligné que les 30 milliards de réserves que compte actuellement le Fonds de compensation rendent l'argumentation d'une réforme urgente non crédible. Ils ont rappelé leurs propositions d'adaptation déjà présentées à la presse, qui se situent surtout du côté des recettes du système de pension public (1^{er} pilier). Celles-ci permettent d'éviter une réforme hâtive et injuste, dont les futur.e.s pensionné.e.s – et particulièrement les jeunes --feraient les frais. Ils ont insisté aussi que le développement des 2^e et 3^e piliers aux dépens du 1^{er} pilier augmenterait encore les inégalités sociales et aboutirait à un système plus instable et incertain.

Les deux délégations ont constaté qu'une information objective et compréhensible du public de la part du gouvernement fait actuellement défaut et qu'il faut éviter un semblant de débat au cours de cette année.

L'ACEL et dei Lénk ont eu une entrevue enrichissante et constructive, permettant un échange d'idées approfondi.

Communiqué par déi Lénk et l'ACEL, le 2 janvier 2025